



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

*Fédération Départementale des
Chasseurs du Bas-Rhin*
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2019
Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin
Chemin de Strasbourg - 67170 Geudertheim
Ce rapport contient 19 pages
Référence : GTC-202-087



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin

Siège social : Chemin de Strasbourg - 67170 Geudertheim

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2019

A l'Assemblée Générale de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 26 novembre 2019 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
26 mai 2020

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 26 mai 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Guy-Troffer Charlier
Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2019			30/06/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	41 368	40 009	1 358	2 128
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	671 486		671 486	671 486
	Constructions	2 335 282	761 879	1 573 403	1 672 537
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	133 961	102 729	31 233	36 847
	Autres immobilisations corporelles	705 019	485 659	219 360	129 342
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	36 440		36 440	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	3 923 556	1 390 276	2 533 280	2 512 340
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	33 180		33 180	172
	Autres créances	57 630		57 630	95 134
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	223 934		223 934	345 425	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	103 153		103 153	71 541
	TOTAL (II)	417 897		417 897	512 271
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	4 341 453	1 390 276	2 951 177	3 024 611

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		30/06/2019	30/06/2018
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	102 610	102 610
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	102 610	102 610
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	2 512 322	2 576 992
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(5 380)	(64 669)
	Total des fonds propres	2 609 552	2 614 932
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	2 609 552	2 614 932	
Provisions			
Provisions pour risques	50 340	61 096	
Provisions pour charges			
Total des provisions	50 340	61 096	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		48 193	
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 686	23 327	
Dettes fiscales et sociales	138 641	167 431	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 800	7 800	
Autres dettes	60 784	51 811	
Produits constatés d'avance	51 374	50 020	
Total des dettes	291 285	348 583	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	2 951 177	3 024 611	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(5 380,17)	(64 669,44)	
(1) Dont à moins d'un an	291 285	348 583	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 199	
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		30/06/2019	30/06/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	7 491	5 018
	Prestations de services	429 800	420 125
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	17 927	12 200
	Dons		
	Cotisations	573 081	582 533
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	107 633	80 737
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	27 194	35 638
	Total des produits d'exploitation	1 163 126	1 136 251
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	38 257	16 982
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	449 983	415 704
	Impôts, taxes et versements assimilés	25 758	29 158
	Rémunération du personnel	310 537	344 800
	Charges sociales	153 291	180 720
	Subventions accordées par l'association	48 988	58 999
	Dotation aux amortissements et dépréciations	150 662	149 863
	Dotation aux provisions		6 761
	Autres charges	3 790	1 222
	Total des charges d'exploitation	1 181 264	1 204 210
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(18 138)	(67 959)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	2 473	3 402
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	746	2 648
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	1 727	755
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(16 411)	(67 205)
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	11 295	4 622
	Charges exceptionnelles		1 553
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 295	3 069
Charges exceptionnelles	Impôts sur les sociétés	264	534
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS		1 176 894	1 144 275
TOTAL DES CHARGES		1 182 274	1 208 945
EXCEDENT ou DEFICIT		(5 380)	(64 669)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			

Etats financiers au 30/06/2019

Annexe aux comptes annuels

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 951 177** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 176 894** euros et un total **charges** de **1 182 274** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-5 380** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2018** et finit le **30/06/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les frais d'acquisition sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les principales durées d'amortissements pratiqués par l'association sont les suivantes :

- Programmes informatiques : 1 à 4 ans ;
- Bâtiments : 20 à 50 ans ;
- Installations générales- agencements – aménagements des constructions : 8 à 25 ans ;

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Matériels et outillages : 3 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : 1 à 10 ans

Indemnités de départ en retraite

La provision pour indemnités de départ en retraite a été calculée en tenant compte d'un âge de départ à la retraite entre 65 et 67 ans (départ à taux plein), de la table de mortalité TV 88-90 et d'un taux d'actualisation de 0,77 %.

Rattachement des produits spécifiques de l'activité

Timbres permis de chasse :

Le produit est affecté à la période pour lequel il se rattache.

Bracelets chevreuils et cerfs :

Le produit est affecté à la période pour lequel il se rattache.

La vente des bracelets relative à l'exercice étant définitive et liée au paiement des cotisations territoriales 2018/2019, le produit des ventes de bracelets relatif à l'exercice est affecté en totalité à cet exercice comme pour les exercices précédents.

Suivi territoire :

Le produit est affecté à la période pour lequel il se rattache.

Adhésions :

Le produit est affecté à la période pour lequel il se rattache

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	41 368					41 368
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 368					41 368
CORPORELLES						
Terrains	671 486					671 486
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	1 290 973					1 290 973
1 044 309	1 044 309					1 044 309
Instal technique, matériel outillage industriels	133 361		600			133 961
Instal., agencement, aménagement divers	288 424		134 562			422 986
Matériel de transport	70 245				64 496	5 749
Matériel de bureau, mobilier	278 996				2 711	276 284
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours			36 440			36 440
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 777 793		171 602		67 207	3 882 188
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	3 819 161		171 602		67 207	3 923 556

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	39 239	770		40 009
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	39 239	770		40 009
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	207 772	34 406		242 178
	Instal technique, matériel outillage industriels	454 973	64 728		519 701
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	96 515	6 214		102 729
	Matériel de transport	197 248	23 832		221 080
	Matériel de bureau, mobilier	69 962	18	64 496	5 484
	Emballages récupérables et divers	241 112	20 694	2 711	259 094
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 267 582	149 892	67 207	1 350 267	
TOTAL		1 306 821	150 662	67 207	1 390 276

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	61 096		10 756	50 340	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	61 096		10 756	50 340
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		61 096		10 756	50 340

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		10 756	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

La rubrique "autres provisions pour risques et charges" correspond à la provision pour indemnités de départ en retraite des salariés.

ANNEXE - Élément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	33 180	33 180	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	57 630	57 630		
Charges constatées d'avances	103 153	103 153		
TOTAL DES CREANCES		193 963	193 963	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	32 686	32 686		
	Personnel et comptes rattachés	24 984	24 984		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	105 369	105 369		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 288	8 288		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 800	7 800		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	60 784	60 784		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	51 374	51 374			
TOTAL DES DETTES		291 285	291 285		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		46 994			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Total des Produits à recevoir		52 683
Autres créances		52 683
<i>Produits à recevoir</i>	51 520	
<i>Produits à recevoir divers</i>	650	
<i>Banque-Intérêts courus</i>	513	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Total des Charges à payer		92 609
Dettes fiscales et sociales		38 908
<i>Dettes provision pour congés p</i>	24 095	
<i>Charges sociales sur congés pa</i>	11 894	
<i>Autres charges à payer</i>	2 919	
Autres dettes		53 701
<i>Charges à payer</i>	53 701	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			103 153
Achats		14 085	
Autres achats et charges externes		75 655	
Impôts et taxes		693	
Charges sociales		6 480	
Subventions accordées		6 240	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			103 153

--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			51 374
Prestations de services - Kits analyses trichines		50 814	
Autres		560	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			51 374

--